



Presidency of Latvia
Council of Europe
MAY – NOVEMBER 2023

Présidence de la Lettonie
Conseil de l'Europe
MAI – NOVEMBRE 2023

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

MED-26(2023)04

31 août 2023

Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation

**« Le pouvoir de transformation de l'éducation :
valeurs universelles et renouveau civique »**

26^e session

Strasbourg, France

28-29 septembre 2023

Informations générales sur les thèmes de la conférence

THEME 1 : Renouveau de la mission civique de l'éducation

Introduction

Comme le reconnaît le rapport du groupe de réflexion de haut niveau mis en place par la secrétaire générale du Conseil de l'Europe¹, ainsi que les récents rapports annuels de la secrétaire générale², les sociétés européennes "connaissent un recul démocratique, une remise en cause du principe de l'État de droit, des défis pour notre système commun de protection des droits de l'homme et bien d'autres difficultés". Ce phénomène est associé à une diminution du soutien aux principes démocratiques, à un faible niveau de confiance dans les institutions publiques et à une volonté limitée de dialogue et de compromis au sein de sociétés de plus en plus polarisées. La crise sanitaire du COVID et l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine se sont récemment ajoutées aux menaces précédentes pour la démocratie et à celles représentées par le changement climatique et le terrorisme.

Ces défis sociétaux concernant la démocratie se reflètent aussi souvent dans les établissements d'enseignement. Ils se manifestent, par exemple, par de faibles niveaux de participation aux processus démocratiques, des prises de décision démocratiques superficielles et inefficaces, la violence, les brimades et la discrimination, ainsi que par le peu d'importance accordée aux matières, activités et thèmes susceptibles de développer les compétences nécessaires pour relever ces défis à l'école et dans la société en général.

Réaffirmer la mission civique de l'éducation et renouveler l'engagement des établissements d'enseignement à placer au cœur de leurs actions l'objectif de **préparer les apprenants à devenir des citoyens actifs dans une société démocratique** peut être considéré comme une contribution de l'éducation à la résolution des défis sociétaux actuels et futurs, mais aussi comme un rappel de l'une des missions fondamentales de l'éducation en général. Le cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (RFCDC) fournit l'orientation nécessaire pour atteindre cet objectif.

En outre, le renouveau de la mission civique de l'éducation a été identifié comme l'un des trois piliers de la nouvelle stratégie du secteur de l'éducation 2024-2030 élaborée par le Comité directeur de l'éducation et soumise pour approbation à la session du 26^e de la Conférence permanente des ministres de l'Education.

Opportunités et défis

Les universitaires, mais aussi les décideurs politiques et la population en général reconnaissent de plus en plus que le développement des compétences pour une culture de la démocratie

¹ <https://rm.coe.int/report-of-the-high-level-reflection-group-of-the-council-of-europe-/1680a85cf1>

² <https://www.coe.int/en/web/secretary-general/reports>

renforce non seulement la capacité à participer aux processus démocratiques dans une société démocratique et culturellement diverse, mais génère également des résultats positifs significatifs en termes de développement personnel et professionnel. En outre, certaines des compétences pour une culture de la démocratie sont considérées comme des compétences clés sur le marché du travail en évolution rapide que nous connaissons aujourd'hui et que nous connaissons encore plus d'ici quelques années.

Le renouveau de la mission civique de l'éducation ne peut être pleinement efficace que si l'apprenant est placé au centre d'une culture organisationnelle de la démocratie et si une approche globale de l'établissement est adoptée. Les apprenants de tous âges, dans tous les types d'établissements d'enseignement, doivent non seulement apprendre la démocratie et développer une compréhension critique de ses caractéristiques et de son importance, mais aussi pratiquer la démocratie, apprendre par la démocratie et pour la démocratie, en ayant accès à des processus démocratiques et interculturels authentiques, significatifs et inclusifs.

L'accent mis sur la mission civique de l'éducation peut et doit également être lié à un souci d'amélioration de la qualité de l'éducation. Loin de nécessiter un choix entre le développement des compétences pour une culture de la démocratie et le développement des autres compétences visées par les établissements d'enseignement, un environnement propice au développement des compétences pour une culture de la démocratie améliorera également les résultats de l'enseignement en général. Ainsi, les compétences pour une culture de la démocratie peuvent être développées par tous les enseignants et en relation avec le programme de n'importe quelle matière. Outre les matières qui sont généralement considérées comme la base du développement des compétences pour une culture de la démocratie, telles que les études sociales, l'histoire ou les langues, toutes les matières peuvent bénéficier d'une contribution explicite au développement des compétences pour une culture de la démocratie. Cela inclut l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). Ces matières jouent un rôle majeur dans la compréhension des interactions entre l'homme et la nature et entre l'homme et la machine, en particulier dans le contexte de la transformation numérique et technologique de la société et de l'éducation.

L'établissement d'un lien direct entre le développement des compétences pour la culture de la démocratie et l'éducation pour la durabilité environnementale et les sociétés vertes, dont les institutions éducatives feront partie, représente également une opportunité majeure pour les deux agendas. La priorité et l'attention accordées à l'agenda vert en général et à l'éducation au développement durable en particulier soutiennent la reconnaissance de l'importance des compétences pour une culture de la démocratie en tant qu'élément majeur de la mission de l'éducation, tandis que le RFCDC, avec son éventail de documents d'appui, fournit une orientation précieuse et pratique pour le développement et la mise en œuvre d'activités d'éducation au développement durable.

L'engagement des établissements d'enseignement dans la réalisation de leur mission civique contribue également à la construction de communautés démocratiques d'apprentissage et de pratique, où les apprenants et les enseignants se sentent valorisés et où l'on prête attention aux

droits et au bien-être de tous. Cela améliore également la qualité et l'efficacité des pédagogies et des approches d'enseignement utilisées, en plaçant les apprenants au centre et en les incitant à participer à divers types d'interactions significatives et à prendre des décisions responsables concernant leur apprentissage.

Le renouveau de la mission civique de l'éducation implique également le développement de partenariats entre les établissements d'enseignement et avec diverses autres parties prenantes. Ces partenariats peuvent soutenir les établissements d'enseignement dans leur travail et fournir des expériences significatives aux apprenants, en les aidant à développer leurs compétences en matière de culture de la démocratie.

Cependant, la mise en pratique de cet engagement en faveur de la mission civique de l'éducation implique également la prise en compte de défis importants. Il s'agit notamment du manque de sensibilisation et de reconnaissance des avantages et des opportunités décrits ci-dessus, du manque de confiance des gestionnaires et des professionnels de l'éducation dans la réussite d'une telle approche dans leur contexte, dans certains cas des obstacles socio-économiques, ainsi que de la nécessité de développer les capacités à cet égard au niveau de nombreux établissements d'enseignement.

Si ces défis sont relevés avec succès, les avantages à long terme sont considérables, non seulement pour les apprenants, mais aussi pour les établissements d'enseignement et pour la société dans son ensemble.

THEME 2 : L'éducation dans les situations d'urgence et de crises

Favoriser la préparation et assurer la continuité de l'offre d'une éducation de qualité, quel que soit le type de crise

Introduction

Les situations d'urgence et les crises auxquelles sont confrontées nos sociétés sont complexes, hétérogènes et en constante évolution. Les conséquences de ces événements (conflits, risques naturels, changement climatique, épidémies, etc.) sont graves et celles sur l'éducation ne font pas exception, allant de la détérioration des infrastructures scolaires à la mise en danger physique et psychologique des apprenants, en passant par la réduction du nombre d'enseignants et de personnels éducatifs, l'augmentation des disparités entre les genres ou le dysfonctionnement global du système. Dans ces situations critiques, l'accès et la poursuite d'une éducation de qualité sont donc en jeu.

En 2011, le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous indiquait déjà que 28 millions des 67 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des pays touchés par un conflit.

Selon l'UNESCO, par rapport aux enfants vivant dans des pays stables et sans conflit, les enfants vivant dans des pays fragiles et touchés par des conflits sont deux fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés, et les adolescents sont à deux tiers plus susceptibles de ne pas être scolarisés.

En outre, les résultats préliminaires révèlent que les pertes d'apprentissage induites par le COVID sont plus graves au sein de deux groupes vulnérables : les plus pauvres et ceux qui accusaient déjà un retard dans leurs résultats scolaires avant la pandémie, deux groupes qui comprennent généralement les enfants en situation de crise.

Plus de 90 % des enfants dans le monde ont vu leur éducation interrompue par le COVID-19 et, pour beaucoup d'entre eux, en particulier les filles et les jeunes femmes, cette interruption pourrait devenir permanente, ce qui empêcherait de progresser vers l'objectif de développement durable n° 4 des Nations unies dans les délais prévus.

Dans la plupart des pays européens, des problèmes critiques majeurs, entravant l'accès et l'offre d'une éducation de qualité inclusive et équitable, sont toujours présents.

Défis

D'un point de vue général, les résultats des recherches soulignent que les crises ont un impact sur l'éducation de trois manières principales :

- Mettre en danger le bien-être des enfants.

- Entrave à l'accès à une éducation de qualité inclusive et équitable pour tous (par exemple, impossibilité de fréquenter l'école, d'atteindre un niveau de compétence minimum, d'achever un programme d'éducation, ou absence de lutte contre les carences en matière d'apprentissage).
- Exacerber l'inégalité des résultats d'apprentissage, provoquant ainsi des impacts sociaux futurs (par exemple, la fuite des cerveaux, etc.).

La **pandémie de COVID-19 a placé les** pouvoirs publics face à une situation d'urgence sans précédent, tant par son ampleur que par sa portée, y compris pour ce qui est d'assurer l'efficacité et la continuité des systèmes éducatifs, tout en protégeant et en promouvant le droit à une éducation de qualité.

L'expérience de la réponse et de la gestion de l'urgence pandémique montre qu'une gouvernance solide et efficace à plusieurs niveaux est essentielle pour prévenir, identifier et gérer les urgences, y compris les pandémies. La résilience, la flexibilité, la capacité et la coordination sont essentielles à la bonne gouvernance démocratique et à la continuité des services clés, tels que l'éducation, quoi qu'il arrive, surtout si l'on considère que "la réponse doit garantir le respect des valeurs fondamentales de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit".³

De plus, les **flux migratoires** de ces dernières années ont grandement affecté les pays de la Méditerranée, l'année 2015 étant une année charnière pour l'immigration dans l'UE, avec un afflux considérable de réfugiés syriens sur le sol européen. Ce phénomène a également eu un impact sur les politiques et les méthodologies éducatives, mettant en lumière les disparités, les obstacles et les désavantages dans les expériences scolaires des élèves immigrants et réfugiés, ainsi que les expériences d'intégration réussies⁴.

En même temps, elle a permis des avancées significatives, telles que l'élaboration du passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR) par le service de l'éducation du Conseil de l'Europe. L'EQPR a joué un rôle important lorsque, avec la fuite soudaine de milliers d'Afghans, la question de savoir comment leurs qualifications peuvent être évaluées et reconnues est devenue pertinente pour les autorités de reconnaissance à travers l'Europe. L'EQPR a développé un module de formation spécifique sur les qualifications afghanes

Au cours des deux dernières années, des millions de personnes ont fui l'**Ukraine en** raison de la **guerre** et les pays voisins ont ouvert leurs frontières et leurs portes aux réfugiés ukrainiens. À ce jour, plus de 4 000 000 de personnes, principalement des femmes et des enfants, ont fui leur pays. L'impact attendu à moyen et long terme de la crise ukrainienne sur l'éducation implique

³ CDDG, Rapport sur la gouvernance démocratique et COVID-19, 2020(20), disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/cddg-2020-20e-final-reportdemocraticgovernancecovid19-for-publication-/1680a0beed>.

⁴ OCDE, (2015) Les élèves immigrés à l'école. Faciliter le parcours vers l'intégration, Examen de l'OCDE sur l'éducation des migrants ; Koehler, C., Schneider, J. (2019), Young refugees in education : the particular challenges of school systems in Europe (Les jeunes réfugiés dans l'éducation : les défis particuliers des systèmes scolaires en Europe). CMS 7, 28. <https://doi.org/10.1186/s40878-019-0129-3>

toutefois de s'attaquer également à d'autres problèmes systémiques liés aux (I)DP, à la destruction et à la reconstruction des biens éducatifs ainsi qu'à ceux liés à l'intégration des réfugiés dans d'autres pays.

Enfin, l'impact de ce que l'on appelle les "crises prolongées", en particulier la **crise climatique**, sur l'accès et l'offre d'une éducation de qualité devient de plus en plus pertinent. Si, d'une part, le changement climatique entrave déjà les droits à l'éducation dans des contextes géographiques et socio-économiques spécifiques, d'autre part, la communauté internationale a reconnu que l'éducation joue un rôle central dans la résolution de ces problèmes, en permettant l'autonomisation et l'engagement des citoyens et des parties prenantes concernées dans les politiques et les actions visant à réagir au changement climatique et à le prévenir.

Malgré leurs différences inhérentes, ces crises et situations d'urgence présentent également des traits communs dans leurs impacts négatifs sur la vision et la mission d'une éducation de qualité inclusive et équitable à tout moment. Dans cette perspective, les leçons apprises et les bonnes pratiques récoltées sont essentielles pour identifier et regrouper certains des principaux défis à relever pour assurer une éducation de qualité en temps de crises ou d'urgence.

Défis liés à la gouvernance	Défis liés à la numérisation	Défis liés à l'enseignement et à la formation
▪ Promotion d'une "connexion systémique" entre les institutions, le secteur privé et la communauté locale. ▪ Inclusion de l'éducation dans les plans de protection civile locaux et nationaux. ▪ Protection du patrimoine éducatif, reconstruction et adaptation aux situations de crises. ▪ Population déplacée / réfugiés. ▪ Leadership organisationnel. ▪ Promotion de programmes de coopération pour soutenir les États membres.	▪ Transformation numérique (c'est-à-dire au niveau institutionnel et individuel), permettant aux individus d'accéder à l'apprentissage numérique (en termes d'infrastructures et de compétences). ▪ Numérisation de l'administration publique. ▪ Des plateformes adéquates pour l'apprentissage par les pairs. ▪ Accès rapide/orientation aux outils d'urgence disponibles en ligne pour l'éducation.	▪ Méthodologies innovantes pour l'enseignement en ligne. ▪ Reconnaissance des qualifications (Convention de Lisbonne). ▪ Formation des formateurs sur : - Propagande, désinformation et fake news. - Gestion de crise. - Santé mentale et émotionnelle et résilience aux traumatismes.

▪ Possibilité de fuite des cerveaux dans les pays touchés par des situations d'urgence et des crises. ▪ Possibilités de logement adéquates (par exemple, pour les étudiants de l'enseignement supérieur).		
--	--	--

Crise ou urgence : une désambiguïsation méthodologique

Les urgences et les crises sont des phénomènes différents. Même si, dans certains scénarios, les résultats et l'impact de ces situations peuvent se chevaucher, la compréhension et la définition claire de ces phénomènes contribuent largement à la préparation et à la réponse à apporter.

D'une part, une urgence (par exemple, risques naturels : inondations, tremblements de terre ; urgences d'origine humaine : terrorisme, conflits ; urgences de santé publique) peut être décrite comme un événement ou un scénario soudain, imprévu ou imminent qui entraîne, ou a le potentiel immédiat d'entraîner, un préjudice, une perte de vie, des dommages aux biens ou à l'environnement, ou une perturbation des opérations de routine. D'autre part, une crise est une circonstance ou un événement susceptible d'entraîner une situation instable et dangereuse, affectant une personne, un groupe de personnes, une communauté ou l'ensemble de la société.

Les crises sont des évolutions défavorables dans les domaines de la sécurité, de l'économie, de la politique, de la société ou de l'environnement, en particulier lorsqu'elles surviennent soudainement et sans préavis.

Même si la frontière entre les deux peut encore être floue, dans la pratique, certains types de crises, voire toutes les crises, peuvent être considérés comme des urgences, mais avec un niveau accru d'inconnues qui nécessitent une planification et une prise de décision renforcées (et souvent à moyen et long terme). Souvent, les urgences peuvent se transformer en crises et vice versa. Ainsi, des efforts appropriés de gestion de crise peuvent conduire à une désescalade vers des mesures d'urgence ou d'autres mesures prises par des équipes ou des fonctions hiérarchiques prédéterminées.

Acquis du Conseil de l'Europe sur l'éducation et le maintien d'une éducation de haute qualité : objectifs et conditions nécessaires dans les situations de crises et d'urgence

Depuis sa création, le Conseil de l'Europe a intégré l'éducation dans de nombreux documents et recommandations aux États membres. L'éducation, y compris le droit à une éducation de qualité pour tous, a été traitée comme un élément accessoire de plusieurs autres questions, notamment

les droits de l'homme, la culture et la compréhension mutuelle, la lutte contre les stéréotypes, la promotion de la diversité, de l'égalité, du respect mutuel et de la culture de la démocratie.

Ces dernières années, le Conseil de l'Europe a développé plusieurs outils et initiatives pour assurer une éducation de qualité dans les situations d'urgence et de crise. Le service de l'éducation du Conseil de l'Europe a mis au point le Passeport européen des qualification des réfugiés (PEQR) par le biais de programmes de renforcement des capacités et de coopération. Ce passeport aide les réfugiés à accéder à l'enseignement supérieur et au marché du travail dans leur nouveau pays.

Le programme de politique linguistique du Conseil promeut le plurilinguisme, la diversité culturelle et l'intégration linguistique des migrants et des réfugiés de tous âges en créant et en distribuant des outils analytiques et pratiques d'enseignement et d'apprentissage des langues. Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz promeut l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et aide les États membres à mettre en œuvre des politiques d'éducation aux langues efficaces.

Lors d'une série d'ateliers sur la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation, la **préparation de la gouvernance de l'éducation à répondre aux crises et aux urgences et à garantir le droit à une éducation de qualité à tout moment** a été identifiée comme un objectif clé de l'opération pour donner à l'éducation les moyens de relever les défis actuels et futurs vers des sociétés européennes démocratiques, durables et inclusives.

Construire des communautés résilientes grâce à l'éducation : un cycle vertueux

Récemment, des organisations internationales et d'autres acteurs de l'éducation dans le monde ont mis en place plusieurs programmes pour garantir, avec des perspectives et des approches différentes, le droit à l'éducation dans les situations d'urgence⁵. Un tel effort devrait impliquer activement tous les niveaux d'éducation, de l'enseignement obligatoire à l'enseignement supérieur, en passant par l'apprentissage tout au long de la vie.

Les concepts de résilience et de résilience communautaire sont au cœur de cette approche⁶. Lorsqu'on examine la résilience d'une communauté, il convient de prendre en considération tous les éléments et toutes les relations qui la composent. La robustesse physique (c'est-à-dire environnementale et infrastructurelle) ne suffit pas à elle seule à constituer une communauté résiliente. La préparation et la participation sont les deux éléments clés d'une communauté résiliente, et les systèmes éducatifs, leur préparation et leur rétablissement rapide dans les situations d'urgence et de crises, jouent un rôle essentiel en contribuant à la résilience de l'ensemble de leurs contextes de référence, ainsi qu'à celle des apprenants et des enseignants, auxquels ils peuvent apporter un soutien émotionnel et psychologique.

⁵ L'annexe 1 présente une liste non exhaustive de ces initiatives.

⁶ De plus amples informations sur ces concepts sont fournies dans le document annexé "Concepts clés et terminologie".

En outre, plusieurs des compétences (par exemple, les valeurs/attitudes/aptitudes/connaissances et la compréhension critique) décrites dans le modèle RFCDC semblent particulièrement pertinentes dans ce cadre, car elles peuvent favoriser et renforcer la résilience des écosystèmes éducatifs et, plus généralement, de la communauté. En outre, c'est le concept de compétence en lui-même qui peut s'avérer important pour identifier des compétences spécifiques et/ou des groupes de compétences afin d'évaluer la résilience éducative à la fois au niveau institutionnel/territorial et au niveau individuel (par exemple, enseignants/éducateurs/étudiants/élèves).

En d'autres termes, les écosystèmes éducatifs et les communautés dans lesquelles ils opèrent sont potentiellement à la fois récepteurs et fournisseurs de résilience. Grâce aux synergies et aux complémentarités, le cycle vertueux de construction de communautés résilientes peut être activé et, en retour, les écosystèmes éducatifs sont plus à même d'assurer une éducation de qualité dans les situations de crises et d'urgence.

THEME 3 : Exploiter le potentiel de la transformation numérique dans et par l'éducation

Introduction

La technologie numérique permet aux apprenants de rechercher des connaissances et d'acquérir des compétences de manière indépendante, et contribue à façonner leurs attitudes et à renforcer leurs valeurs d'une manière sans précédent. La transformation numérique a ouvert des perspectives innovantes pour favoriser le bien-être et la mobilité des individus, protéger les droits de l'homme, promouvoir la démocratie et faire progresser la durabilité environnementale, mais elle soulève également des défis, notamment en raison de la fiabilité douteuse d'une grande partie des informations disponibles en ligne. Les algorithmes construits sur des ensembles de données limités favorisent la discrimination et exploitent les vulnérabilités des utilisateurs pour ancrer la méfiance et entraver le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Certaines compétences sont essentielles pour que les citoyens puissent relever les défis et profiter des opportunités qu'offre la transformation numérique, dont beaucoup sont définies dans le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (RFCDC) du Conseil de l'Europe. C'est le cœur de l'éducation à la citoyenneté numérique, conçue pour permettre aux individus de devenir des citoyens actifs et informés dans le monde numérique d'aujourd'hui.

Une étude menée en 2020 par le Conseil de l'Europe auprès de 21 000 parents dans 47 États membres⁷ montre qu'environ un citoyen sur trois comprend mal le concept de citoyenneté numérique. La majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'étude sont très préoccupées par le fait que leurs enfants ne comprennent pas leurs droits et responsabilités en ligne et qu'ils ne savent pas comment protéger leur vie privée et se comporter de manière éthique et responsable lorsqu'ils sont en ligne. Une précédente consultation multipartite menée par le Conseil de l'Europe en 2017⁸ avait déjà souligné la nécessité pour les autorités éducatives d'adopter une approche globale et concertée de la citoyenneté numérique et d'encourager la synergie entre les nombreux secteurs privés et civils. En 2022, le Conseil de l'Europe a publié des lignes directrices pour soutenir et façonner des partenariats équitables entre les établissements d'enseignement et le secteur privé.⁹

En 2019, une recommandation du Conseil de l'Europe¹⁰ visant à développer et à promouvoir l'éducation à la citoyenneté numérique a été adoptée par le Comité des ministres des États

⁷ Richardson J., Samara V. (2022), *Digital citizenship education from a parent's perspective*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible sur <https://rm.coe.int/1680a95e57>.

⁸ Richardson J., Milovidov E. (2017), *Éducation à la citoyenneté numérique : Volume 2 - Rapport de consultation multipartite*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible à l'[adresse](https://rm.coe.int/168077bbe4) <https://rm.coe.int/168077bbe4>.

⁹ Conseil de l'Europe (2022), *Lignes directrices pour soutenir des partenariats équitables entre les établissements d'enseignement et le secteur privé*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible sur <https://rm.coe.int/1680a4408b>.

¹⁰ Conseil de l'Europe (2020), *Recommandation CM/Rec(2019)10 du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible sur <https://rm.coe.int/1680a236c0>.

membres. Plusieurs instruments d'orientation ont suivi, notamment le *Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique*¹¹, qui donne des exemples de la manière dont le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit peut être privilégié dans l'enseignement scolaire. Des efforts concertés ont été déployés, parallèlement à ceux de la Commission européenne¹² et de l'UNESCO¹³, pour permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à une culture de la démocratie et relever les défis posés par l'environnement numérique et les technologies émergentes. La relation essentielle entre l'éducation et la démocratie a une longue tradition dans la littérature sur la politique et la pratique de l'éducation (Dewey 1916)¹⁴, et plusieurs études récentes montrent comment les outils numériques peuvent accroître la participation civique.¹⁵ Les données disponibles sur l'état d'avancement actuel dans les États membres du Conseil de l'Europe concernant l'approche adoptée par les systèmes éducatifs pour s'adapter à la transformation numérique et mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté numérique sont insuffisantes.

La même recommandation du CM notait en 2019 que :

*L'IA, comme tout autre outil, offre de nombreuses opportunités mais comporte également de nombreuses menaces, ce qui rend nécessaire la prise en compte des principes des droits de l'homme dès la conception de son application. Les éducateurs doivent être conscients des forces et des faiblesses de l'IA dans l'apprentissage, afin d'être habilités - et non surpuissants - par la technologie dans leurs pratiques d'éducation à la citoyenneté numérique. L'IA, par le biais de l'apprentissage automatique et de l'apprentissage profond, peut enrichir l'éducation... De même, les développements dans le domaine de l'IA peuvent avoir un impact profond sur les interactions entre les éducateurs et les apprenants et entre les citoyens en général, ce qui peut saper le cœur même de l'éducation.*¹⁶

Depuis lors, le Conseil de l'Europe a avancé dans la rédaction d'une nouvelle convention sur les implications de l'IA pour les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie et a défini de nouvelles obligations pour les autorités publiques en ce qui concerne la conception, le développement et le déploiement de l'IA dans les services qu'elles fournissent.

L'intelligence artificielle (IA) est complexe, se développe rapidement et a de plus en plus d'impact sur la vie quotidienne, apportant à la fois des opportunités et des menaces. Cela est particulièrement vrai lorsque l'IA est appliquée dans des contextes éducatifs (IA&ED), où elle a

¹¹ Richardson J., Milovidov E. (2019), *Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible sur <https://rm.coe.int/1680a67cab> ; et Richardson, Milovidov, Schmalzried (2017). *Manuel de maîtrise de l'internet*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/1680766c85>.

¹² Commission européenne (2020). Plan d'action pour l'éducation numérique 2021-2027. Disponible à l'adresse <https://education.ec.europa.eu/focus-topics/digital-education/action-plan>.

¹³ UNESCO (2022). Éducation à la citoyenneté numérique. <https://iite.unesco.org/theme/digital-citizenship-education/>

¹⁴ Dewey (1916). *Démocratie et éducation : une introduction à la philosophie de l'éducation*. New York, Macmillan.

¹⁵ Schultz et al (2016). *Devenir citoyen dans un monde en mutation*. Rapport international 2016 de l'étude de l'IEA sur l'éducation civique et citoyenne. Allemagne, Springer

¹⁶ Conseil de l'Europe (2020), Recommandation CM/Rec(2019)10 du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible sur <https://rm.coe.int/1680a236c0>.

des implications sur le comportement humain, le développement de l'enfant, l'avenir de l'éducation et du travail, les conditions socio-économiques individuelles et collectives au-delà du cadre éducatif, et les droits de l'homme de toutes les personnes impliquées.

Cependant, l'IA est de plus en plus déployée dans les écoles et dans d'autres contextes éducatifs sans qu'il y ait de preuves solides à l'échelle permettant de vérifier son efficacité ou toutes ses implications humaines, et avec peu d'orientations disponibles¹⁷, aucune réglementation spécifique et des politiques limitées (dans une enquête récente du Conseil de l'Europe¹⁸, seuls 4 des 23 États membres qui ont répondu ont indiqué qu'ils avaient mis en place des politiques spécifiques pour l'utilisation/la mise en œuvre de systèmes d'IA dans l'éducation).

Opportunités et défis

La transformation numérique, largement étayée par l'intelligence artificielle (IA), a radicalement changé le paysage éducatif. Pour permettre aux individus d'exploiter pleinement leur potentiel d'apprentissage et de contribuer de manière significative à une culture de la démocratie de leur communauté et de leur société, ils ont besoin d'une solide compréhension du fonctionnement de base de la technologie numérique et de son impact dans leur vie quotidienne. Grâce à des approches pédagogiques adaptées, la transformation numérique offre des moyens innovants pour faciliter des environnements personnalisés, flexibles et centrés sur l'apprenant, qui encouragent la mobilité, la flexibilité et l'apprentissage tout au long de la vie. Lorsqu'elle est intégrée dans des contextes qui promeuvent les valeurs démocratiques et surmontent les préjugés accentués par la technologie, l'éducation peut être transformée pour encourager le développement d'une culture numérique essentielle qui comprend aujourd'hui des compétences telles que la pensée critique, l'apprentissage indépendant, la résolution de problèmes et la prise de décision raisonnée.

L'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) offre une opportunité à cet égard, en fournissant un cadre convivial pour l'éducation qui s'adapte de manière holistique à l'ensemble du programme d'études. Elle intègre les compétences définies dans le RFCDC¹⁹ et englobe les dix domaines d'activités qui sont influencés par la technologie numérique.²⁰

Une éducation équitable et de qualité dépend également des connaissances, des compétences et du dévouement des enseignants, ainsi que de la qualité et de la pertinence des outils, des plateformes et des ressources qu'ils utilisent. La promotion d'une coopération plus étroite et d'une meilleure synergie entre les secteurs public, industriel et civil permettrait d'élaborer des normes et des lignes directrices fondées sur des données probantes pour toutes les applications numériques "éducatives", de préférence avant qu'elles ne soient adoptées en classe. L'élaboration de normes communes rationaliserait l'évaluation des technologies émergentes, soutiendrait la formation des enseignants et faciliterait l'adoption plus rapide de l'innovation éducative. Dans le même temps, elle offrirait une protection contre les stratégies pédagogiques

¹⁷ Miao, F. et Holmes, W. (2021). L'IA et l'éducation : Guide pour les décideurs politiques. UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376709>.

¹⁸ Conseil de l'Europe (sous presse).

¹⁹ [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie \(RFCDC\)](#)

²⁰ Conseil de l'Europe (2017), Éducation à la citoyenneté numérique (ECN) : 10 domaines, disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/10-domains-dce/168077668e>.

médiocres qui sous-tendent souvent les outils développés par l'industrie pour l'éducation, réduirait les influences inspirées par le gain et profiterait à un plus grand nombre d'apprenants.

La protection des données personnelles est un défi important pour les systèmes éducatifs contemporains, car elles sont devenues un bien précieux pour les entreprises et d'autres secteurs. Dès leur plus jeune âge, les apprenants doivent donc prendre rapidement conscience de la valeur de leurs données et des multiples façons dont leur droit fondamental à la vie privée peut être transgressé. Cela implique de connaître et de surmonter les vulnérabilités de leurs pratiques et appareils numériques et de comprendre les nombreuses façons dont les données peuvent être capturées avec ou sans leur consentement, par exemple grâce à l'internet des objets (IoT) et aux applications de l'IA telles que la reconnaissance faciale. Les citoyens numériques doivent comprendre comment les données peuvent être utilisées à des fins de profilage et comment les algorithmes façonnent les comportements et les mentalités, favorisant ainsi les inégalités et les discriminations. Les établissements d'enseignement sont les gardiens de données très sensibles sur les apprenants, exigeant les normes de cybersécurité les plus élevées pour protéger le droit fondamental des apprenants à la vie privée, et une stratégie directrice de protection des données pour couvrir leur responsabilité et le bien-être de leurs étudiants.

La transformation numérique a déclenché une croissance exponentielle des connaissances, modifiant radicalement les modes d'accès et de stockage, et entraînant de profonds changements dans l'enseignement et l'apprentissage. De nombreux apprenants passent plus de temps en ligne qu'à l'école, ce qui souligne l'importance des stratégies d'apprentissage indépendant, de la résilience et de la capacité à filtrer le contenu pour en vérifier la véracité et la validité. En outre, l'éducation est devenue plus que jamais une entreprise multipartite, où l'industrie semble jouer un rôle de plus en plus important. Les enseignants qui s'efforcent d'adapter leurs modèles pédagogiques à l'évolution des besoins, des intérêts et des pratiques des apprenants et de la société sont confrontés à un défi majeur.

L'organisation d'une année Européenne d'éducation à la citoyenneté numérique (en 2025) pour l'ensemble des Etats membres du Conseil favoriserait la contribution des apprenants aux projets et initiatives soutenus par le Conseil de l'Europe, éventuellement en partenariat avec d'autres institutions, et encouragerait les écoles à revoir leur leadership et leur fonctionnement dans le cadre d'un modèle démocratique. Ensemble, les États membres définiraient des objectifs communs et mesurables et clarifieraient les normes, produisant ainsi un instantané des progrès réalisés en matière d'éducation à la citoyenneté des adultes. Cela pourrait faciliter la duplication des bonnes pratiques et mettre en évidence les domaines nécessitant une plus grande attention.

Le potentiel de l'intelligence artificielle pour la protection des droits de l'homme, dans et par l'éducation

L'intelligence artificielle, l'analyse des données et les technologies connexes peuvent également avoir un impact positif sur l'éducation. Les applications de l'IA pourraient être utilisées pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage, pour tous les apprenants, y compris les enfants et les apprenants tout au long de la vie, ainsi que ceux qui ont des besoins particuliers, tandis que l'analyse des données pourrait nous aider à mieux comprendre comment l'apprentissage se produit.

D'autre part, ces technologies émergentes pourraient également avoir un impact négatif sur l'éducation, en automatisant les mauvaises pratiques pédagogiques, en privant les enseignants et les apprenants de leur pouvoir et en portant atteinte aux droits de l'homme. Elles pourraient également conduire à une dévalorisation de ce qui est valorisé, le transfert de connaissances et les compétences facilement mesurables étant privilégiés par rapport aux valeurs plus humanistes et démocratiques (apprentissage qui affirme la valeur et la dignité humaines, la raison, la compassion, la moralité et l'éthique) qui sont plus difficiles à convertir en données numériques.

Cependant, l'IA en elle-même n'est pas problématique. Ce qui est potentiellement problématique, c'est la manière dont l'IA est développée, formée et déployée dans des contextes éducatifs, les cibles et les bénéficiaires réels de l'IA, et la question de savoir si elle promeut la démocratie et les valeurs démocratiques.

Garantir que les applications de l'IA améliorent l'apprentissage et ne causent pas de dommages reste un défi. Par conséquent, il est nécessaire de disposer de plus de preuves (c'est-à-dire de recherches indépendantes à grande échelle). Il a été avancé que cette recherche devait aller au-delà de simples mesures telles que les progrès académiques pour prendre en compte l'impact plus large des outils d'IA sur le développement cognitif des apprenants, la santé mentale et les droits de l'homme (dans un processus similaire aux essais de sécurité par étapes de la médecine), afin de faciliter l'élaboration d'orientations éthiques (traitant de l'éthique des données, des algorithmes et de l'éducation) et d'une réglementation ciblée, avant que l'IA ne soit déployée à plus grande échelle dans les salles de classe.

L'application de l'IA dans les salles de classe implique aussi souvent le transfert de connaissances et de pouvoir du secteur public au secteur privé, une focalisation inévitable sur les profits plutôt que sur le bien commun, les entreprises multinationales façonnant non seulement les apprenants et les enseignants au moyen d'outils d'IA, mais aussi des questions potentiellement déterminantes en matière de gouvernance et de politiques nationales.

Enfin, l'IA fait trop souvent l'objet de mythes, d'hyperboles et de malentendus. Par conséquent, afin de protéger la citoyenneté numérique et de l'aider à s'épanouir, il conviendrait d'encourager l'acquisition d'une culture de l'IA par les apprenants de tous âges et de toute la société²¹, et pas seulement par les ingénieurs en IA de demain, en mettant l'accent à la fois sur la dimension humaine de l'IA (l'impact potentiel de l'IA sur les êtres humains et l'environnement) et sur la dimension technologique de l'IA (comment fonctionne l'IA et comment la créer). En particulier, l'efficacité et l'éthique de l'IA dans les salles de classe dépendent également du fait que les enseignants, les administrateurs et les autres parties prenantes disposent d'un niveau approprié de connaissances en matière d'IA, ce qui peut être réalisé au mieux par le biais du développement professionnel.

²¹ Vuorikari, R. et Holmes, W. (2022). DigComp 2.2. Annexe 2. Citizens Interacting with AI Systems. In R. Vuorikari, S. Kluzer, & Y. Punie, DigComp 2.2, The Digital Competence framework for citizens : Avec de nouveaux exemples de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes (pp. 72-82). Office des publications de l'Union européenne. <https://data.europa.eu/doi/10.2760/115376>.

Si d'autres agences internationales ont étudié l'impact éthique de l'intelligence artificielle sur l'humanité²², et de manière très limitée l'éthique de l'IA dans l'éducation²³, aucune n'a encore adopté une approche holistique des impacts plus larges (notamment en termes de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit) de l'application et de l'enseignement de l'IA dans le domaine de l'éducation.

²² L'UNESCO. (2021). Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381137>.

²³ Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne. (2022). Lignes directrices éthiques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs. Office des publications de l'Union européenne. <https://data.europa.eu/doi/10.2766/153756>.